

Eu Ensemble

ACTUALITÉ | CADRE DE VIE | ÉDUCATION | SPORTS | CULTURE | PATRIMOINES



Événement
2000 athlètes
dans le parc du
château

Santé

Construction d'un nouvel hôpital à la ville d'Eu d'ici 2026

Environnement

Tri sélectif : premiers résultats encourageants

Participez à la végétalisation de votre rue

Culture

Retour sur les 20 ans du Théâtre

Vos prochains rendez-vous



Les conditions sanitaires s'améliorent de jour en jour et nous souhaitons pouvoir tous ensemble reprendre une vie normale, nous rencontrer davantage, échanger, parler, débattre. Pourtant, le contexte international, avec la guerre en Ukraine, laisse présager une année 2022 encore difficile.

Ce premier magazine de l'année vous apporte comme habituellement les nouvelles de notre ville, les réalisations possibles avec nos capacités de financement limitées dont tout le monde est parfaitement conscient.

La collectivité oriente les moyens dont elle dispose vers tel ou tel dossier, tel ou tel objectif. Ces moyens dépendent d'un contexte national et d'un contexte local mais aussi des transmissions qu'il faut assumer, par exemple certains engagements du mandat 2014-2020 mais aussi les plus-values du chantier Collégiale.

Nous nous attelons à cet exercice en étroite coopération avec les services depuis presque deux ans maintenant. Nous profitons pour souligner la grande qualité professionnelle des agents territoriaux de la Ville d'Eu qui nous permettent de gérer la ville avec une grande rigueur et les remercier de leur travail.

Depuis deux ans, le plan de relance annoncé par le gouvernement à grand renfort de communication et l'utilisation de l'expression «quoiqu'il en coûte» martelée par le président de la République, n'ont pas apporté, malheureusement, de grands moyens supplémentaires pour les collectivités territoriales.

Comme en 2021, nous continuerons d'investir et de fonctionner malgré des recettes en baisse. Nous continuerons de soutenir les plus fragilisés, les associations, les écoles, les administrés dans leur quotidien et cela grâce à une stratégie de gestion saine et rigoureuse mais surtout par une présence des élus sur le terrain et des réponses quasi-systématiques aux questions et remarques des Eudoises et Eudois.

Les projets, nombreux et financièrement raisonnables, se mettent en place ; tous les élus et les services se sont attachés, et s'attacheront toujours, à rechercher les partenariats, les subventions possibles afin de gérer le plus rigoureusement possible les finances de la ville.

Nous contribuons, à notre niveau municipal, à changer les choses, à agir pour améliorer les conditions de vie de nos concitoyens, les protéger et leur donner des perspectives pour croire de nouveau au service public de proximité.

Michel Barbier,
Maire de la ville d'Eu

Sommaire

- 3 Santé**
Un nouvel hôpital en 2022 ?
- 4 Citoyenneté**
SNU : une expérience unique
De nouvelles cartes d'électeur
- 5-7 Services Techniques**
Nombreux travaux de rénovation
Végétalisez votre rue !
Tri sélectif : des résultats encourageants
- 8-9 Patrimoine**
Collégiale : un chantier d'exception
Ouverture du musée Louis-Philippe
- 10 Éducation - Jeunesse**
Un projet autour des gargouilles
Des échanges avec Haan
- 11 Culture**
Retour sur les 20 ans du Théâtre
L'actualité en bref
- 12-13 Sport**
Près de 2000 athlètes dans le parc du château
- 14 CCVS**
Lancement du Pass sortir dans les 28
Accompagner les Start Up
- 15 Tribune d'expression libre**
- 16 Du coté des archives**

Bulletin d'informations municipales

Diffusé gratuitement.

Reproduction et vente interdites.

Éditeur : Mairie d'Eu.

Directeur de la publication : Michel BARBIER, Maire.

Crédits photos : Mairie d'Eu (communication, patrimoines, techniques, sport, Théâtre, musée Louis-Philippe), Pixabay.

Impression : Imprimerie IC4.

Tirage : 4.300 exemplaires.

Santé : un nouvel hôpital en 2026 ?

C'est en présence du Président de la région Normandie, Hervé Morin, du directeur de l'Agence Régionale de Santé (ARS), Thomas Deroche et du député Sébastien Jumel que la construction d'un nouvel hôpital a été actée le mardi 25 janvier 2022.

Un moment fort salué par l'ensemble des personnalités présentes, en premier lieu Claudine Briffard, adjointe au maire de la ville d'Eu, représentant Michel Barbier, absent pour des raisons de santé.

«Le centre hospitalier que nous connaissons aujourd'hui s'inscrit dans une tradition hospitalière que notre ville perpétue depuis bientôt quatre siècles. Aussi, c'est avec joie que nous avons appris la labellisation de notre hôpital en « hôpital de proximité » et le projet de reconstruction. Ce projet de relocalisation de l'hôpital est très fortement soutenu par la communauté de communes et l'ensemble des élus du territoire. Ce projet renforcerait encore le lien ville/hôpital en offrant la possibilité de conserver une réserve foncière pour accueillir d'autres structures libérales, communales ou intercommunales, qu'elles soient du secteur médical ou du secteur social ou médico-social. La perspective de disposer à terme d'un pôle santé aux alentours directs de l'établissement amplifierait les partenariats en facilitant les interactions quotidiennes des différents acteurs. Il faut donc continuer de travailler ensemble pour toucher au but, et en nous voyant tous réunis maintenant, je sais, nous savons, que c'est bien parti ! »

Auparavant, la genèse du projet avait été présentée par Franck Estève, directeur délégué du centre hospitalier d'Eu et par Jean-François Sieron, directeur des achats et des ressources matérielles.

Des constats et des contraintes

Le projet de reconstruction s'appuie sur plusieurs constats et contraintes. La mise aux normes de l'actuel hôpital nécessiterait une restructuration lourde, d'autant plus que le bâtiment sanitaire a atteint ses limites et que le pavillon Allard comporte différents niveaux de planchers. Quant aux contraintes, elles sont de plusieurs ordres : les bâtiments renferment une quantité importante d'amiante, le lien entre la Médecine et les autres bâtiments se fait par une galerie souterraine et enfin la surface foncière disponible est fortement limitée. Autant de raisons qui ont conduit l'établissement à s'orienter vers une reconstruction sur un nouveau site.



«C'est une opportunité pour l'établissement de faire coïncider la démarche de labellisation « Hôpital de proximité » avec le projet de reconstruction, qui permettra d'améliorer la prise en charge des patients, des résidents ainsi que les conditions de travail des professionnels» a souligné Claudine Briffard.

Entre 17 et 23 millions

Le site envisagé se situe le long de la RD 925, en face de la Cour Carrée. Facile d'accès, l'espace est surtout suffisamment vaste pour permettre l'installation d'un EHPAD d'au moins 136 lits, un secteur sanitaire comprenant un hôpital de jour, les urgences, des lits de médecine et de SSR, des consultations externes, une hélisurface et un parking de 160 places. Les coûts estimatifs du projet se situeraient entre 17 et 23 millions d'euros.

A l'issue de leur visite de l'établissement, Hervé Morin et Thomas Deroche ont confirmé que les financements alloués par la Région et l'ARS seraient de 5,6 millions chacune. Les travaux de reconstruction pourraient démarrer en mars 2023 pour s'achever en 2026.

Un peu d'histoire...

L'histoire de l'hôpital commence avec celle de l'Hôtel-Dieu. En 1640, Madame de Joyeuse accomplit la volonté de sa belle-mère, Catherine de Clèves, comtesse d'Eu, de créer un monastère. Des religieuses de Dieppe, les sœurs hospitalières de la Miséricorde de Jésus, de



l'ordre de Saint-Augustin, s'installent alors dans la « maison de l'Isle », belle demeure du XVII^e siècle, qu'elles font agrandir. Ces différents bâtiments existent encore de nos jours, certains dans leur destination d'origine, comme la chapelle des malades, édifiée en 1675, ou la chapelle des sœurs, sous laquelle se trouve le petit cimetière couvert, lieu insolite et unique dans lequel reposent les premières religieuses.

L'hospice ouvre ses portes en avril 1658 et ne fermera que le 1^{er} février 1967. Durant tout ce temps, il était destiné à «servir, nourrir, traiter, et médicamenter les pauvres» comme le veut la tradition.

L'ensemble des bâtiments a évolué, muté, au fil des siècles, mais sans jamais se départir de sa mission d'origine. Le pavillon de médecine de l'hôpital est construit en 1930, agrandi en 1975 et partiellement rénové en 1984. Le pavillon Isabelle est lui construit en 1960 avant d'être rénové et agrandi en 1994 afin de rejoindre le pavillon Allard, lui même construit en 1979.

SNU : une expérience unique

A 16 ans, Harmonie Labesse a décidé de participer au Service National Universel (SNU). Une façon pour elle de « sortir de sa zone de confort » et de s'investir dans une mission d'intérêt général.

« J'ai rencontré des personnes incroyables ». Quelques mois après avoir participé au séjour de cohésion, première étape du SNU, Harmonie Labesse est toujours aussi enthousiaste. « Je voulais partir « à l'aventure », partager des valeurs avec des jeunes inconnus ayant les mêmes ambitions que moi. J'ai adoré ! Si c'était à refaire, je n'hésiterais pas ! »



C'est au sein du service patrimoine de la ville d'Eu que la jeune étudiante a choisi de réaliser la deuxième partie du Service National Universel, à savoir une mission d'intérêt général de 84 heures. « Je souhaite m'orienter vers des études d'architecture » précise Harmonie qui se passionne pour le patrimoine. « Avec tous ses monuments, la ville d'Eu est passionnante. J'ai déjà pu découvrir le chantier de la Collégiale, l'Hôtel-Dieu, et je fais des recherches sur l'état des monuments... »

A l'issue de sa mission d'intérêt général, Harmonie Labesse pourra, si elle le souhaite, poursuivre son engagement avec un service civique de six mois. En attendant, c'est en tant que bénévole au sein du musée du verre de Blangy-sur-Bresle que l'étudiante - originaire de Nesle-Normandeuse - continuera de donner un peu de son temps.

Les inscriptions se poursuivent jusqu'au 31 mars pour :

- le séjour du 12 au 24 juin 2022
- le séjour du 3 au 15 juillet 2022

<https://www.snu.gouv.fr>

De nouvelles cartes d'électeur

En vue de la prochaine élection présidentielle et des législatives de 2022, vous allez recevoir une nouvelle carte d'électeur. Celle-ci, envoyée à chaque électeur inscrit sur les listes électorales, sera désormais dotée d'un QR code.

En scannant ce QR code, vous accéderez directement à l'ensemble des démarches utiles sur le site dédié aux élections du ministère de l'Intérieur. Vous pourrez également consulter des informations générales sur les élections : rôle, finalité du vote et modes de scrutin.

Votre nouvelle carte électorale sera envoyée par courrier à votre domicile au plus tard 3 jours avant le 1^{er} tour de l'élection. Pour minimiser les erreurs lors de la distribution du courrier, inscrivez bien vos noms et prénoms sur votre boîte aux lettres.



Inscriptions sur les listes électorales

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les élections qui se dérouleront en 2022 ?

Pour l'élection présidentielle, il est trop tard ! En revanche, vous pouvez encore vous inscrire pour participer aux élections législatives. Vous avez jusqu'au 4 mai 2022 pour vous inscrire en ligne et jusqu'au 6 mai 2022 pour le faire en mairie (sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription)..



L'élection du président de la République se déroulera les dimanches 10 et 24 avril 2022 et les élections législatives auront lieu les dimanches 12 et 19 juin 2022.

Les bureaux de vote reprennent leur place d'avant COVID.

Bureau 1 : Salle du Carrosse

Bureau 2 : Groupe Scolaire Brocéliande

Bureau 3 : Ecole maternelle Primevère

Bureau 4 : École maternelle Mélusine

Bureau 5 : Salle Michel Audiard

Les services techniques sur tous les fronts

Les agents des espaces verts ont procédé au nettoyage des abords du chemin de halage, devant l'immeuble « la Grande Boucle ». Après avoir abattu les arbres morts et nettoyé les berges, ces derniers procéderont à l'aménagement des espaces verts en créant des jardins à thème.

Des tables de pique-nique, une mare artificielle et un terrain de pétanque devraient compléter ces aménagements.



Rénovation du monument aux morts

A l'occasion de son centenaire, le monument aux morts fait l'objet d'une cure de jouvence.

Adjoint en charge des associations patriotiques, Laurent Llopez a souhaité que le monument aux morts fasse l'objet d'un rafraîchissement, l'année de ses 100 ans.

Des travaux qui s'inscrivent dans le plan de rénovation de l'ensemble du patrimoine historique eudois.



« Le buste Anguier et la plaque dédiée à Jeanne d'Arc ont déjà été rénovés » rappelle l' élu. « Cette fois-ci, il s'agit de nettoyer le monument aux morts, de redonner de l'éclat à la pierre et de reprendre le lettrage ».

Une cérémonie aura lieu le 25 juin pour commémorer le centenaire du monument situé place du Général de Gaulle.

LE DOJO fait peau neuve

Un an après la remise en état des vestiaires et des douches par le service des sports, les peintres des services techniques se sont « attaqués » à la cage d'escalier menant au DOJO situé au 2^e étage.



Voilà près de 25 ans que les peintures n'avaient pas été refaites. Après la cage d'escalier, les agents communaux achèveront la rénovation de cette enceinte sportive par la remise en peinture du couloir et des deux WC.



Profitant de la baisse de l'activité touristique, les agents du service « bâtiments » ont rénové totalement les toilettes publiques situées à l'angle de la place Isabelle d'Orléans et de la place Saint-Laurent O'Toole. Les peintures ont été refaites, les siphons des WC des lavabos et des WC ont été changés et le plafond a été surbaissé pour permettre la mise en place d'un nouvel éclairage et du chauffage. Enfin, un détecteur de présence a été installé pour une gestion optimale de l'éclairage.

Pour info, les toilettes publiques sont ouvertes du 1^{er} mai à 30 août de 8h30 à 18h00 tous les jours, et du 1^{er} septembre au 30 avril de 8h30 à 17h00 en semaine, de 9h00 à 17h00 le samedi et 9h00 à 13h00 le dimanche

PORTRAIT



Odile Bonhomme
Une touche à tout

Amoureuse des fleurs et du patrimoine, Odile Bonhomme a, durant 40 ans, mêlé ses deux passions en travaillant au sein du service des espaces verts.

Titulaire d'un BEPA en floriculture, elle commence sa carrière à Antibes mais revient très vite en Normandie où elle rejoint en 1981 le service des espaces verts de la ville d'Eu, tout nouvellement créé. Installée dans les serres situées au fond du parc du château, elle se consacrera essentiellement aux semis destinés à fleurir la ville. Ses dons pour la création florale l'amèneront également à décorer les manifestations organisées par la ville. Toujours très active, elle promet de mettre à profit sa retraite pour faire de la gym, du yoga, entretenir son jardin, s'occuper de son potager, partager son goût pour la décoration florale et bien sûr, s'occuper de son petit-fils.

Végétalisez votre rue !

Envie d'embellir votre rue en fleurissant votre trottoir ? A condition de respecter quelques conditions, la ville d'Eu vous apporte son soutien technique pour la création de votre empochement à planter et, si vous le souhaitez, l'apport de terre et de plantes lors de la première implantation.

En végétalisant votre trottoir, vous participerez à l'embellissement et à l'amélioration de votre cadre de vie, favoriserez les échanges avec vos voisins, créez les conditions d'accueil pour une plus grande biodiversité et améliorerez la qualité de l'air.

Comment ça marche ?

- Vous faites une demande en prenant rendez-vous auprès des services techniques (tél. 02 35 50 00 40),
- Votre demande fait l'objet d'une étude de faisabilité par les services techniques,
- Si le projet est réalisable, la ville d'Eu sollicite les autorisations nécessaires si besoin,
- Une fois le projet validé, la ville d'Eu intervient pour creuser un empochement de plantation et fournir de la terre végétale.

Le premier plant de vivace pourra être fourni par la ville parmi un choix consultable auprès des services techniques. Mais vous pourrez aussi réaliser votre propre composition en favorisant les plantes vivaces.



Tri sélectif

Des résultats encourageants


Afin de contenir le coût de gestion des déchets qui devrait être multiplié par 4 d'ici 2025, la Communauté de communes des Villes Soeurs a fait le choix d'une collecte en porte à porte pour le tri sélectif des emballages et du papier. Les recyclables sont désormais collectés, une semaine sur deux, dans des sacs jaunes translucides de 50 litres.

Après des débuts un peu chaotiques, les premiers résultats sont

encourageants et devraient assez vite porter leurs fruits.

En fonction de votre quartier, le ramassage a lieu les semaines paires ou impaires. Pour vous aider, vous trouverez ci-dessous des calendriers.

Pour éviter que ces sacs jaunes ne se retrouvent dispersés sur les trottoirs ou la route, veillez à ne les sortir que la veille, voire le jour de ramassage.






CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS 2022

- Secteur A -

Stade / Saint-Laurent / Côte d'Abbeville

MES JOURS DE COLLECTE :

 **Ordures Ménagères : VENDREDI**
 **Tri Sélectif : Emballages et papiers JEUDI (semaine impaire)**

Pensez à sortir les bacs et sacs la veille au soir à partir de 18h

 **Ordures ménagères** |  **Congés scolaires**
 **Tri sélectif (emballages et papiers)**

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Jun
1 S	1 M	1 M	1 V ●	1 D	1 M
2 D	2 M	2 M	2 S	2 L	2 J
3 L	3 J ● 05	3 J ● 09	3 D	3 M	3 V ● 22
4 M	4 V ●	4 V ●	4 L	4 M	4 S
5 M	5 S	5 S	5 M	5 J 18	5 D
6 J ● 01	6 D	6 D	6 M	6 V ●	6 L
7 V ●	7 L	7 L	7 J 14	7 S	7 M
8 S	8 M	8 M	8 V ●	8 D	8 M
9 D	9 M	9 M	9 S	9 L	9 J ● 23
10 L	10 J 06	10 J 10	10 D	10 M	10 V ●
11 M	11 V ●	11 V ●	11 L	11 M	11 S
12 M	12 S	12 S	12 M	12 J ● 19	12 D
13 J 02	13 D	13 D	13 M	13 V ●	13 L
14 V ●	14 L	14 L	14 J ● 15	14 S	14 M
15 S	15 M	15 M	15 V ●	15 D	15 M
16 D	16 M	16 M 11	16 S	16 L	16 J 24
17 L	17 J ● 07	17 J ●	17 D	17 M	17 V ●
18 M	18 V ●	18 V ●	18 L	18 M	18 S
19 M	19 S	19 S	19 M	19 J 20	19 D
20 J ● 03	20 D	20 D	20 M	20 V ●	20 L
21 V ●	21 L	21 L	21 J 16	21 S	21 M
22 S	22 M	22 M	22 V ●	22 D	22 M 25
23 D	23 J 08	23 M 12	23 S	23 L	23 J ● 25
24 L	24 J 08	24 J 12	24 D	24 M	24 V ●
25 M	25 V ●	25 V ●	25 L	25 M	25 S
26 M	26 S	26 S	26 M	26 J ● 21	26 D
27 J 04	27 D	27 D	27 M	27 V ●	27 L
28 V ●	28 L	28 L	28 J ● 17	28 S	28 M 26
29 S	29 M	29 M	29 V ●	29 D	29 M
30 D	30 J	30 M 13	30 S	30 L	30 J
31 L		31 J ●		31 M	

Vous avez une question ?

rd@villes-soeurs.fr



CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS 2022

- Secteur B - Centre-ville

MES JOURS
DE COLLECTE :

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
1 S	1 M	1 M	1 V	1 D	1 M
2 D	2 M	2 M	2 S	2 L	2 J 22
3 L	3 J	3 J	3 D	3 M	3 V
4 M	4 V 05	4 V 09	4 L	4 M	4 S
5 M	5 S	5 S	5 M	5 J 18	5 D
6 J 01	6 D	6 D	6 M	6 V	6 L
7 V	7 L	7 L	7 J 14	7 S	7 M
8 S	8 M	8 M	8 V	8 D	8 M
9 D	9 M	9 M	9 S	9 L	9 J 23
10 L	10 J 06	10 J 10	10 D	10 M	10 V
11 M	11 V	11 V	11 L	11 M	11 S
12 M	12 S	12 S	12 M	12 J 19	12 D
13 J 02	13 D	13 D	13 M	13 V	13 L
14 V	14 L	14 L	14 J	14 S	14 M
15 S	15 M	15 M	15 V	15 D	15 M
16 D	16 M	16 M	16 S	16 L	16 J 24
17 L	17 J 07	17 J 11	17 D	17 M	17 V
18 M	18 V	18 V	18 L	18 M	18 S
19 M	19 S	19 S	19 M	19 J 20	19 D
20 J 03	20 D	20 D	20 M	20 V	20 L
21 V	21 L	21 L	21 J 16	21 S	21 M
22 S	22 M	22 M	22 V	22 D	22 M
23 D	23 M	23 M	23 S	23 L	23 J 25
24 L	24 J 08	24 J 12	24 D	24 M	24 V
25 M	25 V	25 V	25 L	25 M	25 S
26 M	26 S	26 S	26 M	26 J	26 D
27 J 04	27 D	27 D	27 M	27 V	27 L
28 V	28 L	28 L	28 J 17	28 S	28 M
29 S	29 M	29 M	29 V	29 D	29 M
30 D	30 M	30 M	30 S	30 L	30 J
31 L	31 J	31 J		31 M	



Ordures
Ménagères :
**MARDI et
VENDREDI**



Tri Sélectif :
Emballages
et papiers
LUNDI
(semaine paire)

Pensez à sortir les bacs et sacs
la veille au soir à partir de 18h

● Ordures ménagères | Congés scolaires

● Tri sélectif
(emballages et papiers)

Vous avez
une question ?

redusoinosdedechets@villes-soeurs.fr



CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS 2022

- Secteur C - Mont Vitôt / Sainte-Croix / Beaumont

MES JOURS
DE COLLECTE :

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
1 S	1 M	1 M	1 V	1 D	1 M
2 D	2 M	2 M	2 S	2 L	2 J 22
3 L	3 J	3 J	3 D	3 M	3 V
4 M	4 V 05	4 V 09	4 L	4 M	4 S
5 M	5 S	5 S	5 M	5 J 18	5 D
6 J 01	6 D	6 D	6 M	6 V	6 L
7 V	7 L	7 L	7 J 14	7 S	7 M
8 S	8 M	8 M	8 V	8 D	8 M
9 D	9 M	9 M	9 S	9 L	9 J 23
10 L	10 J 06	10 J 10	10 D	10 M	10 V
11 M	11 V	11 V	11 L	11 M	11 S
12 M	12 S	12 S	12 M	12 J 19	12 D
13 J 02	13 D	13 D	13 M	13 V	13 L
14 V	14 L	14 L	14 J	14 S	14 M
15 S	15 M	15 M	15 V	15 D	15 M
16 D	16 M	16 M	16 S	16 L	16 J 24
17 L	17 J 07	17 J 11	17 D	17 M	17 V
18 M	18 V	18 V	18 L	18 M	18 S
19 M	19 S	19 S	19 M	19 J 20	19 D
20 J 03	20 D	20 D	20 M	20 V	20 L
21 V	21 L	21 L	21 J 16	21 S	21 M
22 S	22 M	22 M	22 V	22 D	22 M
23 D	23 M	23 M	23 S	23 L	23 J 25
24 L	24 J 08	24 J 12	24 D	24 M	24 V
25 M	25 V	25 V	25 L	25 M	25 S
26 M	26 S	26 S	26 M	26 J	26 D
27 J 04	27 D	27 D	27 M	27 V	27 L
28 V	28 L	28 L	28 J 17	28 S	28 M
29 S	29 M	29 M	29 V	29 D	29 M
30 D	30 M	30 M	30 S	30 L	30 J
31 L	31 J	31 J		31 M	



Ordures
Ménagères :
JEUDI



Tri Sélectif :
Emballages
et papiers
MERCREDI
(semaine impaire)

Pensez à sortir les bacs et sacs
la veille au soir à partir de 18h

● Ordures ménagères | Congés scolaires

● Tri sélectif
(emballages et papiers)

Vous avez
une question ?

redusoinosdedechets@villes-soeurs.fr



Collégiale : un chantier d'exception

A l'abri des regards, mais surtout abrités des rafales de vents et des pluies, les travaux des couvertures et des charpentes du chœur de la Collégiale se poursuivent sous les installations de chantier. Charpentiers, restaurateurs de sculptures, maçons, sculpteurs, couvreurs sont à pied d'œuvre depuis le mois de décembre.

La charpente a été restaurée. Les parties basses, très abîmées par les infiltrations d'eau, ont été remplacées par des greffes de bois. Les sablières en chêne ont été entièrement changées. Les charpentiers ont installé un nouveau poinçon en chêne (pièce de bois sommitale sur l'abside), sur lequel sera installée la croix en fer, restituée d'après le tableau du XVIII^e siècle.

Le projet sur cette partie de l'édifice vise aussi à conserver, à restaurer et à restituer tous les éléments sculptés en pierre : les corniches, les garde-corps, les pinacles à crochets (grands pics), les gargouilles. Les maçons fournissent les pierres et les gabarits aux deux sculpteurs, puis les posent avec précision. Trois nouveaux pinacles et trois gargouilles ont été installés, ainsi que des garde-corps.

Après la pose des voliges qui a nécessité un minutieux travail de calage pour redresser la couverture, les couvreurs posent les ardoises au clou de cuivre sur l'abside (partie arrondie).

Les ardoises gravées lors de la dernière opération « ardoises » de l'association PHAVE seront posées sur le flanc Sud du chœur, en direction de la place Guillaume Le Conquérant.

Les travaux sur le chœur se termineront au début du mois de mars. Une troisième et dernière tranche de travaux sur les bras du transept commencera ensuite et se poursuivra jusqu'à l'automne prochain.



Sur l'abside, la pose des ardoises se fait au clou de cuivre



Trois nouveaux pinacles et trois gargouilles ont été installés

Musée Louis-Philippe : ouverture le 16 mars

La nouvelle saison débutera pour le Musée Louis-Philippe le 16 mars prochain. Elle sera marquée par plusieurs expositions et événements.

Le musée accueillera un nouvel outil à destination de ses visiteurs. Une table tactile permettra en effet de découvrir l'histoire de l'ancien domaine du château, composé du parc et de la forêt. La mise en place de cet outil a été rendue possible grâce à une aide du département de Seine-Maritime.

Le début de la saison sera également l'occasion de célébrer les 10 ans de la Donation Albert Court. Ce généreux donateur avait fait don au musée de plus de 140 objets et lots. Si la grande majorité de ces œuvres sont aujourd'hui présentées dans le parcours de visite, d'autres, plus fragiles, ne sont pas ou peu sorties depuis l'exposition qui avait célébré l'arrivée de cette collection au sein du musée. Du 16 mars au 08 mai, c'est ces dernières qui seront exposées afin rendre hommage à la générosité du Docteur Albert Court.

Le Musée Louis-Philippe abrite plusieurs œuvres commandées par Louis-Philippe et réalisées par des artistes-femmes. Un coup de projecteur sera donné sur cet aspect des collections du musée à travers une exposition qui sera visible du 20 mai au 04 septembre. Plusieurs peintures ont été restaurées pour cette occasion avec l'aide de l'État, la Région Normandie et l'Association des Amis du Musée Louis-Philippe. Ce sera l'occasion pour une grande part d'entre elles d'être présentées pour la première fois au public.

Toujours dans le domaine de la restauration, le grand tableau de l'escalier d'honneur François de Lorraine présentant les vainqueurs de la bataille de Dreux sera raccroché dans l'escalier d'honneur au début du printemps.

La saison sera également l'occasion de retrouver les rendez-vous habituels ; la Nuit des Musées, le 21 mai, et les Journées européennes du patrimoine les 17 et 18 septembre.



Pratique

Ouverture de 10h à 12h et de 14h à 18h.
Fermeture de la billetterie à 11h30 et 17h30.

Le château musée est fermé le mardi toute la journée et le vendredi matin.

Possibilité de visites guidées pour les groupes et les scolaires sur réservation. N'hésitez pas à vous renseigner auprès du musée.

Tél : 02 27 28 20 76 ou 02 35 04 10 14

Mèl : chateau-musee@ville-eu.fr

A gauche : aperçu de la table tactile

En médaillon : Louis-Philippe par Sophie Liénard, d'après F.X Winterhalter - don de l'Association des Amis du Musée Louis-Philippe

Roseraie : de nouveaux arbustes aux noms évocateurs

Le service des espaces verts, le Musée Louis-Philippe et le service patrimoine et archives travaillent ensemble pour compléter et renouveler les rosiers de la roseraie du jardin à la Française du château.

De nouvelles variétés ont ainsi été plantées cet hiver, aux noms évocateurs rappelant des personnages illustres de l'ancien domaine royal d'Eu et des domaines du roi Philippe : domaine de Randan, la Reine, Reine des Belges, Comte de Paris, duc d'Orléans, Devoniensis, Entente cordiale...



Ça gargouille pour les Petites et Grandes Sections de maternelle

Comme l'année dernière, le service patrimoine de la ville d'Eu a fait appel à l'artiste sculpteur, Marianne Russily, pour construire le projet « Résidences Triennales Territoriales » à l'école Bocéliande.

Le projet «Résidences Triennales Territoriales» s'était achevé en juin dernier par une superbe fresque en carreaux de terre désormais visible à l'école Primevère du groupe Brocéliande. Cette fois-ci, les activités culturelles et artistiques à destination des deux classes de moyenne et grande section se focaliseront sur les gargouilles de la collégiale Notre-Dame et Saint-Laurent.

Au cours de plusieurs séances animées par le service patrimoine de la ville d'Eu et la sculpteure Marianne Russily, les jeunes élèves vont découvrir la collégiale et observer les gargouilles, les dessiner, les modeler et enfin participer à la création d'une oeuvre collective qui sera exposée dans la collégiale, puis au Manoir de Fontaine de Blangy-sur-Bresle dans le cadre du projet pédagogique dans lequel se sont inscrites les classes de Mmes Bollé et Giove, et enfin à l'école.

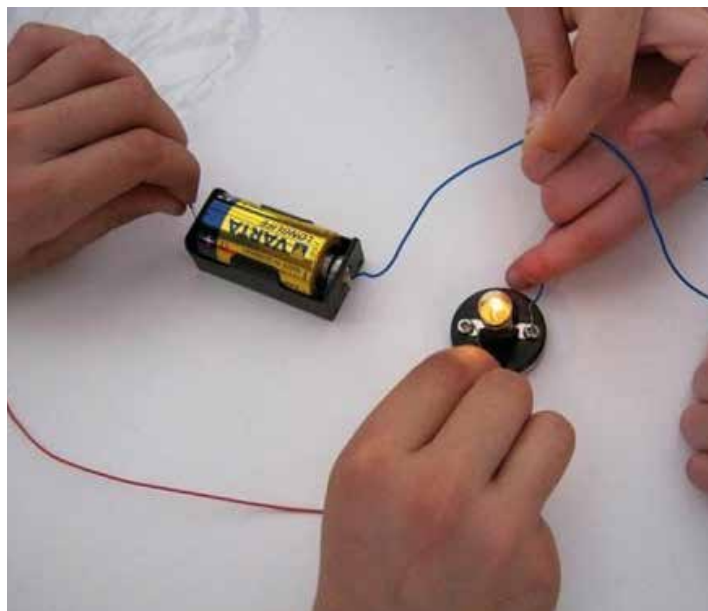
En fin d'année, chaque enfant pourra récupérer sa gargouille en souvenir.

École Brocéliande

Des ateliers de sciences à l'Université de Rouen

Inscrite dans le dispositif mis en place par l'Université de Rouen avec le CNRS, l'école Brocéliande enverra deux classes de CM2 le 22 mars à Saint-Etienne-du-Rouvray pour participer à des ateliers de sciences. «C'est la première fois que l'école participe à ce projet» se réjouit M. Thuault. «Dans le Département, seules 30 classes ont été admises».

La salle des sciences de l'Université de Rouen a été créée «pour donner le goût des sciences aux élèves de l'Académie et leur permettre d'avoir accès à l'expérimentation scientifique». Un bel outil dont vont pouvoir profiter les élèves de M. et Mme Borgne. Deux ateliers seront consacrés à la microscopie optique et à la microscopie électronique ; les deux autres porteront sur la conversion et le stockage de l'énergie. La journée s'achèvera par une conférence.



Après l'étape du dessin et du modelage à la pâte à modeler pour se familiariser avec les techniques, des petites gargouilles ont pris forme et vie par modelage avec l'artiste sculpteure, Marianne Russily.

Jumelage Eu - Haan

Depuis 2 ans, la crise sanitaire a mis à mal les échanges franco-allemands qui ont lieu entre la ville d'Eu et Haan.

La situation actuelle nous permet d'envisager un séjour en Allemagne **du 10 au 17 juillet 2022** pour les germanophones âgés de 12 à 17 ans. Au programme : hébergement dans les familles, nombreuses activités durant le séjour.

Renseignements au **02 35 86 44 00** ou à jumelage@ville-eu.fr

INSCRIPTIONS A L'ECOLE

Jusqu'au 31 mars 2022

Enfants nés en 2019

Inscriptions en mairie d'Eu

Du lundi au vendredi, de 9h à 11h30 et de 14h à 17h.

Munissez vous de :

- votre livret de famille
- d'un justificatif de domicile
- d'un justificatif d'assistant(e) maternel(le) si besoin
- d'une attestation de garde en cas de séparation.



Retour sur les 20 ans du Théâtre du Château

À la fin des années 1980, le Théâtre du Château, trop vétuste, est fermé pour qu'y soient entamés d'importants travaux de restauration et de remise aux normes.

Il ne rouvrira ses portes au public qu'en 2002 et il faudra encore attendre l'automne 2003 pour qu'une programmation pluridisciplinaire soit proposée aux spectateurs.

Ce sont les 20 ans de cette réouverture tant attendue que l'équipe du Théâtre a souhaité célébrer en proposant trois jours de festivités, durant lesquels elle a organisé 15 visites guidées théâtralisées, menées d'une main de maître par la guide fantasque incarnée par Léa Perret.

La direction artistique des 20 ans a été confiée à Louise Dudek, de la compagnie M42. Sous sa supervision, dix compagnies ont imaginé des petites saynètes célébrant les arts vivants (le théâtre, la musique, la chanson, la danse, la contorsion), plongeant les spectateurs dans l'histoire du Théâtre du Château, rappelant à notre souvenir ces personnages célèbres qu'ils soient réels ou fictifs, à l'image d'Arlequin et Pantalon, nous offrant de redécouvrir l'un des décors anciens du Théâtre conservés par le Service du Patrimoine.... Mais ils ont su aussi faire écho à des préoccupations plus contemporaines, comme la place des femmes au sein de la création artistique ou encore l'égalité homme-femme.

Les options théâtre du Lycée Anguier et les choristes de la Maîtrise de la Collégiale ont également été de la fête, écrivant pour les premiers une réjouissante ode au théâtre, et chantant pour les seconds une magnifique chanson de Barbara.

Ces trois jours n'auraient pas été un tel succès sans les quelques 250 spectateurs qui se sont plongés le temps d'une visite dans l'histoire de notre Théâtre. Merci à vous !



Plusieurs élus dont le député Sébastien Jumel et le conseiller départemental, Laurent Jacques ont pris part à la visite.



Le temps d'un week-end, un ring de boxe a été installé dans la salle...

L'actualité culturelle en bref

- **La première exposition à la Chapelle du Collège a lieu du 5 mars au 17 avril 2022.** Elle est consacrée à l'artiste peintre, Frédéric Dumouchel de Prémare. Peintre de chevalet, il place ses sujets au rythme du couteau en s'attachant essentiellement au cadrage et à la couleur. Si la mer et ses horizons normands contribuent largement à sa réputation, Dumouchel est également fortement inspiré par Paris et l'Île-d'Yeu où il séjourne régulièrement.
- Annulée à deux reprises en raison de la crise sanitaire, **la chasse aux œufs** se déroulera le samedi 16 avril à partir de 11h dans le jardin du château.
- Manifestation toujours très attendue des bibliophiles, **le salon du livre** aura lieu le samedi 14 mai 2022, de 10h à 18h, dans la cour d'honneur du château et l'ancienne sellerie. Plus de 60 auteurs (romans, jeunesse, histoire, BD...) sont attendus.
- Le temps d'un week-end (les 13, 14 et 15 mai), la Chapelle du Collège accueillera **une exposition européenne de fers à repasser**. Par ce rassemblement, pour le moins unique, de pressophiles, vous vous familiariserez avec l'histoire d'un objet du quotidien.
- Que vous soyez un jardinier amateur ou confirmé, préparez vos plants, boutures, graines pour participer à **la bourse aux plantes** organisée dans le cadre des rendez-vous aux jardins qui se dérouleront le samedi 4 juin dans le jardin du château. Inscription gratuite au 02 35 86 44 00.

Demi-finale des championnats de France de cross-country

Reportée d'une semaine en raison de la tempête Eunice, la demi-finale des championnats de France de Cross Country s'est finalement déroulée le dimanche 27 février 2022.

Une belle réussite pour le COB athlétisme qui, pour assurer la bonne organisation de la manifestation, a pu compter sur une soixantaine de bénévoles et l'ESAT du Tréport.

«C'est beau de voir autant de coureurs au pied du château» se réjouit Michel Ternisien, vice-président actif du COB et l'une des chevilles-ouvrières de la manifestation. «C'est une grosse organisation, nous avons eu des craintes avec le report mais aujourd'hui, nous sommes récompensés».

Un avis partagé par Jacky Wattebled, président de l'association organisatrice. « Quel plaisir de voir Normands et Bretons s'affronter sur un beau parcours technique, avec du dénivelé ! »

C'était la deuxième fois que le COB Athlétisme se voyait confier l'organisation d'une demi-finale des championnats de France. Le club et ses bénévoles ont une fois de plus prouvé qu'ils savaient être au rendez-vous quand il le fallait. Et toutes les conditions étaient réunies pour que ce rendez-vous soit une belle fête du sport et du dépassement de soi.

Le COB athlétisme vous donne maintenant rendez-vous le dimanche 18 septembre 2022 lors des courses et marches des Villes Sœurs.



Deux athlètes du COB entourées par Michel Ternisien et Didier Roger, au nombre des organisateurs de la manifestation.



Près de 2000 athlètes au pied du château



Onze catégories se sont succédé sur le podium.



L'actualité de la CCVS

Le pass «Sortir dans les 28 !» encourage les sorties culturelles

Le Centre Communal d'Action Sociale (CIAS) de la Communauté de Communes des Villes Sœurs vient de lancer son pass « Sortir dans les 28 ! ». Ce nouveau dispositif a pour objectif de favoriser l'accès aux différentes activités culturelles proposées dans les 28 communes du territoire.

Sur le territoire de la Communauté de Communes des Villes Sœurs, le CIAS et les communes ont identifié des bénéficiaires qui n'ont pas ou peu accès aux activités culturelles proposées dans les 28 communes du territoire.

Le pass « Sortir dans les 28 ! » a pour but d'accompagner ces bénéficiaires, les encourager et leur permettre d'accéder aux animations culturelles du territoire.

Cette année, environ 1000 familles identifiées par les communes elles-mêmes et le CCAS se verront remettre un kit comprenant :

- 10 chèques de 5 €, utilisables pendant l'année 2022, auprès des partenaires culturels existant dans les 28 communes du territoire.
- 1 carte famille à présenter systématiquement lors de ses achats.

Plusieurs partenaires se sont d'ores et déjà engagés avec le CIAS afin de permettre à ce public de payer ces prestations culturelles en utilisant les chèques du pass : la MJC-centre des Fontaines,



le festival Côte à Côte, le festival le Murmure du Son, le festival Trépor'Trait, les cinémas de Mers et du Tréport, le Théâtre des Charmes, le Théâtre du Château, le site archéologique, les services culturels municipaux de la CC des Villes Sœurs, etc.

Tech-up Corner : accompagner les Start-Up

La plateforme Tech-up Corner a été inaugurée le mardi 25 janvier 2022 par Hervé Morin, président de la région Normandie, le député Sébastien Jumel, Jean-Bernard Buisson, président du groupe Selha, Eddy Facque, président de la CCVS et par Claudine Briffard, adjointe au maire de la ville, Michel Barbier étant absent pour raisons de santé.

Situé au cœur de Selha Group, anciennement Alcatel, ce nouvel incubateur est destiné à accompagner les Start-up dans le développement et l'industrialisation de leur produit, en leur permettant de s'appuyer sur une équipe d'experts, sur des ressources industrielles et un réseau de partenaires.

« Tous les ingrédients sont réunis pour accueillir dans les meilleures conditions les acteurs du Tech-Up Corner sur notre territoire » s'est réjoui Claudine Briffard. « Comptez sur nous pour vous accompagner dans la nouvelle aventure de ce site industriel historique ».

Président de la région Normandie, Hervé Morin a lui aussi salué cette initiative. « Votre expérience doit servir d'exemple car la clé de la réussite est de bâtir des solidarités entre les acteurs économiques ».



Il a été rejoint sur ce point par le député Sébastien Jumel qui s'est par ailleurs réjoui de constater un renouveau industriel sur un site emblématique. « C'est une belle leçon de ce qui doit être au cœur de notre action ».



En solidarité avec le peuple ukrainien

La liste des dons

À déposer à l'ancienne caserne
- PLACE SAINT LAURENT D'OTTOLE -
DU LUNDI AU VENDREDI DE 10H À 12H ET DE 16H À 18H
SAMEDI DE 10H À 12H

SECOURS	LOGISTIQUE
Gants à usage unique Masques chirurgicaux Matériel de suture Blouses médicales Bandages élastiques Garrots Lecteurs à glycémie Pansements hémostatiques Pansements Eau oxygénée Solutions antiseptiques Matériel médical (respirateur, défibrillateur, moniteur) Médicaments (validité plus de 4 mois) Paracétamol / Ibuprofène	Lits de camp Couvertures de survie Matériel électrique (projecteurs, lumières, rallonges, générateurs) Piles Torches
	HYGIÈNE
	Gels ou savons / Shampoings Dentifrices Brosses à dents Serviettes hygiéniques Couches Lait maternisé

La ville ensemble

Nous profitons de cette tribune pour nous interroger au sujet des critiques de certains membres des oppositions.

La critique est saine, lorsqu'elle est force de proposition, justifiée, lorsqu'elle permet d'améliorer un service aux habitants, constructive et, dès lors, elle peut également être gratuite, systématique, sans fondement réel, sans mémoire.

Lors du conseil municipal de novembre dernier les membres du groupe « Agir pour eux » demandaient des explications sur le prix de vente d'un bâtiment communal en grand état de vétusté. Vous comprendrez notre étonnement, quand ces mêmes personnes sous la mandature précédente avaient cédé deux maisons (en bon état) pour le prix d'une...

Au cours du conseil de février dernier, lors du vote du compte administratif (voté à l'unanimité) ce même groupe parlait de manque d'ambition, de manque de projet d'envergure. L'ancienne municipalité et donc le groupe « Agir pour Eux » savait très bien, en démarrant les travaux de la collégiale en fin de mandature, que l'impact financier serait lourd.

Lorsque nous leur avons demandé ce qu'ils entendaient par « projet d'envergure » qui nous ferait défaut, leur silence a été éloquent.

Vous comprendrez donc que nous ayons quelques interrogations quant à « l'opposition constructive » qu'ils revendiquent...

Agir pour Eu.x

Nous profitons de cette tribune pour vous souhaiter une très belle nouvelle année, sereine et apaisée, pleine de satisfactions pour vous et vos familles, année que nous espérons bien plus que « normale ».

Nous tenons également à vous garantir que nous restons toujours très attentifs à la gestion de notre ville. Ainsi, lors du conseil municipal du 24 novembre, la vente d'un bâtiment communal a été soumise au vote. Ce bâtiment, en mauvais état à l'époque, avait été acquis par une partie de l'équipe actuellement au pouvoir.

Nous avons voté contre car, payé lors de la précédente mandature 290 000 €, il est maintenant revendu par la mairie à la Communauté de Communes 250 000 € alors que les domaines l'ont estimé à 310 000 €. Le contribuable eudois perd ainsi dans cette opération 40 000 € alors qu'aucun projet n'est envisagé par la Com de Com, sans compter les travaux à venir que les eudois contribueront à financer pour exploiter cette parcelle!

La municipalité se plaint du manque de recettes. Pourquoi alors avoir bradé ce bâtiment ? Vous nous voyez donc très inquiets quant à la gestion du budget de notre ville, d'autant plus qu'aucun projet d'envergure au bénéfice des familles eudoises n'est envisagé.

Quel manque d'ambition pour notre belle cité qui a pourtant tant d'atouts ! Quel gâchis !

Bien vivre à Eu

De nombreux Français sont préoccupés par leur pouvoir d'achat c'est à dire par le pouvoir de vivre dignement.

Ce sujet n'intéresse pas le Président sortant, le Président des grosses fortunes.

Un autre sujet préoccupant c'est celui de la politique d'immigration.

Le Gouvernement naturalise massivement les étrangers qui viennent en France pour bénéficier des aides sociales, de l'aide médicale gratuite et du logement gratuit.

Ces nouveaux Français reçoivent leur carte d'identité Française, leur carte vitale et leur carte d'électeur. A la différence de nombreux Français qui n'exercent plus leur droit de vote ces nouveaux naturalisés iront voter lors de l'élection présidentielle d'avril prochain.

La candidate à cette élection Marine Le Pen porte le flambeau de Georges Marchais, secrétaire national du parti Communiste, demandant l'arrêt de l'immigration. De même pour le premier ministre socialiste de François Mitterrand, Michel Rocard, la France ne pouvait accueillir toute la misère du monde.

Dans le livre « Le traître et le néant » les témoignages nous éclairent sur la personnalité du Président qui a déçu et trahi non seulement ses collaborateurs mais aussi les électeurs socialistes.

La veuve de Michel Rocard précise qu'elle ne votera pas pour le Président sortant.

Bel exemple à méditer.

Ville d'Eu dynamique

Sachant que 2020 était l'année de l'élection et que la majorité a commencé son mandat en juillet de la même année, le compte administratif de 2021 est le premier entier de l'équipe de M.Barbier.

Et l'on peut déjà remarquer quelques changements dans les chiffres :

Si on compare les charges de personnel, on remarque qu'elles ont diminué en passant de 6 000 000 euros en 2013 à 5 566 000 en 2020.

Soit une baisse de 488 143 euros en 7 ans.

Environ 69 734 euros de baisse par an.

Cette année c'est une augmentation de 13 409 €.

On remarque aussi que les charges à caractère général en 2013 étaient de 2 888 504 euros et en 2020 de 2 017 080 euros.

Soit une baisse de 871 423 euros en 7 ans.

Entre 2020 et 2021, l'augmentation est de 178 992€.

Affaires à suivre l'année prochaine.

Je rappelle qu'en fin de mandat en 2014, la majorité socialo-communiste avait un déficit de 800 000 € dans le budget de fonctionnement.

Principalement des encours, factures, charges non réglées soit environ un mois de fonctionnement qu'il fallut combler avec un nouveau prêt.

Ce qui a alourdi considérablement la dette de la ville.

Dans ce compte administratif 2021, les encours n'apparaissent pas.

Où en est-on sur les encours ?

Les chiffres parlent, et ils nous annoncent que les finances se dégradent de nouveau.

Un drame de l'amour...

Lorsque l'on cherche le sens d'un mot dans le dictionnaire, on se surprend régulièrement à naviguer dans les définitions données pour quelques autres avant d'aller chercher celle qui nous intéresse. Lorsque l'on consulte la presse ancienne, c'est exactement pareil !

Vous cherchez un document, un témoignage, un compte-rendu et vous vous arrêtez inmanquablement sur d'autres «papiers» comme les appellent les journalistes de nos jours. C'est ainsi que nous sommes tombés un jour sur cet article intitulé dans Le Messager Eudois «*Drame d'amour, double suicide*» et dans Le Réveil d'Eu et du Tréport «*Drame passionnel*».

Au matin du mercredi 12 avril 1905, deux jeunes cadavres sont retrouvés dans le chemin du bois de la Croix-au-Bailly, dit La Chapelle brûlée, situé près du sentier du Mont-des-Matelotes, à la limite du territoire de la ville d'Eu et de Saint-Quentin-Lamotte. C'est Alfred Doré, habitant la Croix-au-Bailly, qui a fait cette macabre découverte en allant au travail. Il les a de suite reconnus... c'étaient les mêmes qu'il avait aperçus la veille au soir, mais pensant les personnes assoupies, il passa son chemin sans trop y prêter attention.

Il comprit assez vite ce qu'il s'était passé. Il s'empara du revolver 7 mm qui ne contenait plus que deux balles, ainsi qu'une lettre, qu'il s'empressa d'apporter à la gendarmerie.

«Les corps inertes des infortunés amants reposaient côte à côte... la jeune fille est vêtue d'une robe cheviotte bleue, elle a à l'annulaire de la main droite une bague en or et porte des boucles d'oreille... son visage, couronné d'une abondante chevelure noire, semble être endormi le sourire aux lèvres... Quant au jeune homme, un grand et beau garçon également, il est vêtu d'un complet fantaisie»

Qui sont ces deux jeunes gens ? On l'apprend très vite grâce aux lettres retrouvées ici et là. Lui, c'est **Charles FORESTIER**, 25 ans, maître plombier à Rouen ; elle, c'est **Berthe MOREL**, 21 ans, dont les parents sont hôteliers au Petit-Quevilly.

«La jeune fille ne tarda pas à ressentir une ardente passion pour Charles Forestier, passion qui ne fit qu'augmenter par suite du refus des parents de Berthe à leur mariage».

A la suite de ce refus, ils prirent la décision de s'enfuir et sont arrivés à Eu dans la dernière semaine de mars. Ils prenaient leurs repas chez l'oncle du jeune homme, M. HERNECQ, rue de la Trinité et avaient leur chambre chez M. BUISINE, restaurateur et logeur chaussée de Picardie.

Ils feront une nouvelle demande de consentement mais Berthe essuiera un second refus. Ils revinrent donc à Eu et prirent la résolution de disparaître à jamais.



Extrait du plan cadastral napoléonien Indiquant le bois de la Motte (le journaliste indique le bois de la Croix), où s'est passé le drame (AD 76).

Le lundi 10 avril 1905, ils écrivent des lettres qu'ils mirent eux-mêmes à la poste. Sur l'une d'elle, on lit ce passage qui ne laisse aucun doute sur leurs intentions : «Vous ne vous doutez pas en me voyant écrire que c'est notre sentence que nous dictons et que c'est un dernier adieu que j'adresse à ceux que j'aimais ; nous avons tous deux le visage souriant et dans nos cœurs nous refoulons notre désespoir.»

Quant au billet trouvé dans la main de Berthe lors de la découverte de son cadavre : «Nous devons aller nous tuer au bord de la mer au Tréport hier soir. Nous y sommes allés à 9h1/2 mais arrivés là, je l'ai supplié d'attendre encore, la mer me faisait peur. A minuit, par un temps affreux, nous sommes arrivés à l'hôtel où nous étions, je préfère cet endroit, il me semble moins tragique. ... nous écrivons dans le bois, il est 5 heures»... et elle signe.

Au verso de cette note, Charles avait précédemment écrit : «Désirant nous marier, nous n'avons pu avoir l'approbation de nos parents. Nous sommes décidés à en finir avec une vie qui nous pesait. Nous demandons pardon...» et de rajouter comme testament ultime signé des deux amoureux «Notre dernière volonté serait qu'on nous enterre ensemble».

Malheureusement pour eux, les corps furent séparés. Berthe prit le train le lendemain avec son père venu la récupérer. Quant à Charles, il fut inhumé dans le cimetière d'Eu. Sa tombe semble ne plus exister.

Dans l'édition suivante, Le Messager Eudois publia ce poème dont l'auteur, Le Passant, nous est inconnu :

DRAME D'AMOUR

*Deux enfants qui s'aimaient se sont donné la mort ;
La lisière d'un bois fut leur dernier calvaire.
On les a retrouvés glacés, gisant à terre
Dans un ruisseau de sang qui frissonnait encore.*

*Ils ont lutté longtemps, mais l'amour fut plus fort.
Chassés de toute part, réduits à la misère,
Voyant mourir de faim, sous leurs yeux, leur chimère,
Ces petits ont voulu mourir d'amour, - d'abord !*

*Alors, ils se sont tués, le sourire à la bouche,
- Un soir d'avril, dans un embrassement farouche, -
Et l'on a méconnu jusqu'à leur dernier testament.*

*Car, voyant qu'à leurs vœux la vie était rebelle,
Ils s'étaient dit : Mourons inséparablement, -
Et l'on n'a pas permis qu'il sommeille auprès d'elle.*

La morale du Réveil d'Eu et du Tréport

(on vous laisse juge)

«Cependant, comme il appartient à la presse de tirer de tout événement, quand c'est possible, une moralité utile, nous nous permettons la réflexion suivante : il paraîtrait que la jeune défunte [...] était une grande liseuse de romans. Peut-être n'y a-t-il pas à chercher ailleurs la cause première de l'état d'esprit qui a pu déterminer une jeune cervelle ayant sans doute rêvé un destin plus docile à ses désirs, à prendre une si funeste résolution. Et à ce propos, sans du reste faire en quoi que ce soit le prêcher, rôle que nous ne croyons pas le nôtre, nous ne saurions trop attirer l'attention des parents sur les lectures de leurs enfants et plus particulièrement de leurs filles. Nous ne saurions trop les mettre en garde contre toute cette littérature romanesque et décevante qui fausse les jeunes imaginations en les persuadant que l'existence qui les attend sera idéale comme les chimériques aventures dont elles se repaissent...»